

Municipalité de Morin-Heights

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle du conseil, 567, chemin du Village, le mercredi, 14 février 2018, à laquelle sont présents:

Monsieur le conseiller Jean Dutil
Madame la conseillère Leigh MacLeod
Madame la conseillère Louise Cossette
Monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais

formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Monsieur le conseiller Claude P. Lemire est absent.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

À 19h30, Monsieur le maire constate le quorum et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

19.02.18 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance du Conseil
- 2 Adoption de l'ordre de jour
- 3 **ADMINISTRATION**
- 3 1 1 Approbation des procès-verbaux
- 3 1 2
- 3 2 **Finances**
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 3 2 2 État des activités financières au 31 janvier 2018
- 3 3 **Correspondance**
- 3 4 **Personnel**
- 3 4 1
- 3 5 **Résolution**
- 3 5 1 Acquisition de terrain – ch. du Lac Écho
- 3 5 2 Rapports de dépenses des candidats à l'élection du 5 novembre 2017
- 3 6 **Règlement**
- 3 6 1
- 4 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1 Rapport mensuel du Directeur
- 4 1 2 Rapport d'activité de la SQ
- 4 3 **Résolution**
- 4 3 1
- 4 4 **Réglementation**
- 4 4 1
- 5 **TRAVAUX PUBLICS**
- 5 1 Rapport mensuel du Directeur
- 5 2 **Personnel**
- 5 2 1
- 5 3 **Résolution**
- 5 3 1

Municipalité de Morin-Heights

| | | |
|----------|---|---|
| 5 | 4 | Réglementation |
| 5 | 4 | 1 |
| 6 | | URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE |
| 6 | 1 | Rapport du directeur du service d'urbanisme |
| 6 | 1 | 2 Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme |
| 6 | 3 | Résolution |
| 6 | 3 | 1 Dérogation mineure – 3, rue Bellevue |
| 6 | 4 | Personnel |
| 6 | 4 | 1 Nomination des membres du CCU |
| 7 | | LOISIRS, RÉSEAU PLEIN AIR ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ |
| 7 | 1 | 1 Rapport de la Directrice |
| 7 | 1 | 2 Rapport du Directeur du réseau plein air |
| 7 | 2 | Personnel |
| 7 | 2 | 1 Fin d'emploi – Pierre Bujold et Regan Moran |
| 7 | 3 | Résolution |
| 7 | 3 | 1 |
| 8 | | AFFAIRES NOUVELLES |
| 9 | | PÉRIODE DE QUESTIONS |
| 10 | | LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE |

20.02.18 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2018 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

Il est proposé par madame la conseillère Louise Cossette
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2018.

21.02.18 BORDEREAU DE DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de janvier 2018 ainsi que la liste des comptes à payer du 31 décembre 2017 ont été remises aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, Règlement 351.

Monsieur le conseiller Jean Dutil a étudié les listes et répondu aux questions des membres du conseil.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil approuve les comptes tels que détaillés dans les listes déposées.

Bordereau des dépenses du 1^{er} au 31 janvier 2018

| | |
|--|----------------------|
| Comptes à payer | 95 481,92 \$ |
| Comptes payés d'avance | 282 570,84 \$ |
| Total des achats fournisseurs | 378 052,76 \$ |
| Paiements directs bancaires | 19 769,08 \$ |
| Sous total - Achats et paiements directs | 397 821,84 \$ |
| Salaires nets | 221 795,00 \$ |
| Total des dépenses au 31 janvier 2018 | 619 616,84 \$ |

Municipalité de Morin-Heights

Bordereau des dépenses – 31 décembre 2017

| | |
|---|---------------------|
| Comptes à payer | 19 067,57 \$ |
| Comptes payés d'avance | 48 328,65 \$ |
| Sous total - Achats et paiements directs | 67 396,22 \$ |
| Total des dépenses au 31 décembre 2017 | 67 396,22 \$ |

Monsieur le maire et le Directeur général sont autorisés à faire les paiements.

Monsieur le maire Timothy Watchorn a dénoncé son lien d'emploi l'entreprise 9129-6558 Québec Inc. – connue sous l'appellation David Riddell Excavation / Transport et s'est retiré du lieu des délibérations et n'a pris aucunement part aux discussions sur le dossier concernant l'entreprise.

22.02.18 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 JANVIER 2018

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières au 31 janvier 2018.

23.02.18 LISTE DES CONTRATS DE 2 000 \$ ET PLUS TOTALISANT 25 000 \$

Conformément aux dispositions de l'article 961.4 du Code Municipal, le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, la liste des contrats de 2 000 \$ et plus totalisant 25 000 \$ et plus par fournisseur.

Cette liste est publiée sur le site internet depuis le 31 janvier 2018.

CORRESPONDANCE

Le Conseil a pris connaissance des correspondances du mois de janvier 2018 lors du comité plénier, le Directeur général donnera suite à ces dossiers lorsque requis.

24.02.18 ACQUISITION DE TERRAIN – CH. DU LAC-ÉCHO

Considérant l'intérêt démontré par un groupe de propriétaires du chemin du Lac-Écho pour but d'acquérir un terrain en conservation pour la protection du lac;

Considérant leur intérêt à faire un don à la municipalité pour la somme d'un dollar (1 \$) afin que ces terrains soient maintenus en parc à perpétuité;

Considérant l'intention de la municipalité de protéger ces espaces et les sentiers de ski de fond et de vélo de montagne qui sont présents;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Municipalité de Morin-Heights

Que la municipalité autorise le Maire et le Directeur général à conclure des ententes de cession de ces terrains pour fins de parcs.

Que la municipalité soit autorisée à émettre les reçus d'impôt pour ces dons selon la valeur établie et acceptée par Éco-don Canada dans son programme de visafiscal.

25.02.18 RAPPORTS DE DÉPENSES DES CANDIDATS À L'ÉLECTION DU 5 NOVEMBRE 2017

Conformément aux dispositions de l'article 513 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, le directeur général dépose au conseil qui en accuse réception le rapport de dépense et la liste des donateurs, formulaire DGE-1038, des candidats à l'élection du 5 novembre 2017 :

| | |
|-----------------------|------------------|
| Nicolem Bélanger King | 18 décembre 2017 |
| Louise Cossette | 21 novembre 2017 |
| Jean Pierre Dorais | 13 novembre 2017 |
| Ronald Golfman | 12 décembre 2017 |
| Michael Latour | 26 janvier 2018 |
| André Major | 28 novembre 2017 |
| Marjorie Valiquette | 21 novembre 2017 |
| Timothy Watchorn | 19 décembre 2017 |

Que ces documents seront transmis au service du financement du Directeur général des élections du Québec.

26.02.18 RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de janvier du Directeur du service de sécurité incendie, de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351 ainsi que du rapport annuel pour 2017.

27.02.18 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SQ

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, le rapport d'activités de la Sûreté du Québec de janvier 2018.

28.02.18 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception des rapports mensuels pour les mois de décembre et janvier, la liste de requêtes ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois de janvier en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Municipalité de Morin-Heights

29.02.18 RAPPORT MENSUEL

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport du mois de janvier 2018 du Directeur du service d'urbanisme, environnement et mise en valeur du territoire.

30.02.18 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le Directeur général présente le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 23 janvier 2018;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par les conseillers:

Que ce Conseil accepte le procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2018 et fait sienne des recommandations qu'il contient.

31.02.18 DÉROGATION MINEURE – 3, RUE BELLEVUE

- Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée de consultation relative à la dérogation mineure à 19h37;
- Le président de l'assemblée invite le Directeur général à lire la proposition et à expliquer la teneur de la dérogation demandée;
- Le président de l'assemblée invite les personnes intéressées qui ont été dûment convoquées à cette assemblée par avis public daté du 25 janvier 2018 à intervenir dans ce dossier;

Considérant qu'une demande de dérogation mineure au règlement de lotissement 417 visant la réduction de la superficie d'un lot dérogatoire par la municipalité afin d'acquérir une partie du lot 3 737 098 et de l'intégrer à l'emprise de la rue Bellevue a été déposée et présentée;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et recommande au Conseil d'approuver la dérogation demandée;

Attendu qu'un avis public a été publié conformément à la loi;

Il est proposé par madame la conseillère Louise Cossette
Et unanimement résolu par les conseillers présents:

Que ce Conseil approuve la dérogation demandée, soit de réduire la superficie d'un lot desservi par le réseau d'aqueduc de 1 718,4 m² à 1 684,3 m³ pour le bâtiment existant au numéro civique 3, rue Bellevue, lot 3 737 098, le tout tel que montré au plan cadastral parcellaire de l'arpenteur-géomètre Nathalie Garneau, minute 2090.

Municipalité de Morin-Heights

32.02.18 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Considérant qu'en vertu des articles 146 et 147 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les membres et les officiers sont nommés par résolution du conseil de la municipalité;

Considérant qu'il y a lieu de renouveler les mandats de tous les membres et de nommer deux nouveaux membres suite au départ de madame Louise Cossette, et ce, pour une durée de deux ans;

Considérant que toutes ces personnes ont manifesté l'intérêt de travailler au sein du comité;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil nomme madame Marjorie Valiquette et monsieur Pierre Marcotte à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme et renouvelle le mandat de madame Nathalie Garneau, messieurs Jacques Hébert et Patrice Germain ainsi que les conseillers municipaux Claude Lemire, Jean Dutil et Jean-Pierre Dorais.

33.02.18 RAPPORT MENSUEL

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, le rapport mensuel de la directrice du service des loisirs et de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351 ainsi qu'une copie du magazine 'Municipal World'.

34.02.18 RAPPORT DU DIRECTEUR DU RÉSEAU PLEIN AIR

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du Directeur du réseau plein air.

35.02.18 FIN D'EMPLOI – PIERRE BUJOLD ET REGAN MORAN

Considérant que monsieur Pierre Bujold a été embauché au poste de préposé et patrouilleur par la résolution 293.11.17;

Considérant que monsieur Regan Moran a été embauché au poste de préposé à l'entretien des sentiers par la résolution 263.10.17;

Considérant le rapport préparé par le Directeur du Service de plein air daté du 7 février 2018;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil entérine la décision de l'administration de mettre fin aux emplois de messieurs Pierre Bujold et Regan Moran en date du 25 janvier 2018.

Municipalité de Morin-Heights

Que le Directeur général soit autorisé à faire toute chose dans ce dossier.

36.02.18 REMERCIEMENTS

Considérant que la MRC des Pays-d'en-Haut a obtenu un permis régional d'effectifs médicaux qui se traduit par l'ajout d'un médecin à la COOP Santé;

Considérant que monsieur le député Yves St-Denis a activement appuyé le projet de COOP Santé à Morin-Heights;

Il est unanimement résolu :

Que ce Conseil remercie le Député d'Argenteuil, Monsieur Yves St-Denis pour son appui et son travail dans le dossier de la COOP Santé de Morin-Heights.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil répond aux questions du public.

37.02.18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod que cette session soit levée à 19h43.

J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal

Timothy Watchorn
Maire

Yves Desmarais
Directeur général /
Secrétaire-trésorier

Dix personnes ont assisté à l'assemblée.